



ᐅᑕᑎᑕᑭᑦ ᐅᑕᑎᑕᑭᑦ ᐅᑕᑎᑕᑭᑦ  
Building Nunavut Together  
Nunavut iuuqatigiingniq  
Bâtir le Nunavut ensemble

## Message d'intérêt public

### Le Programme d'aide financière aux étudiantes et étudiants du Nunavut (AFEN) lance une nouvelle subvention pour les études à temps partiel

Date de début : 26 juillet 2022

Date de fin : 31 août 2022

Nunavut

60 secondes

Le programme d'aide financière aux étudiantes et étudiants du Nunavut (AFEN) est heureux d'annoncer le lancement, à compter de l'automne 2022, d'une nouvelle subvention pour les études à temps partiel. Cette subvention est destinée à aider les étudiants à terminer leurs programmes à temps partiel.

Pour être admissible à la subvention pour études à temps partiel, un étudiant doit :

- Être citoyen canadien ou résident permanent ;
- Être accepté pour l'inscription à un programme d'études dans un établissement approuvé en tant qu'étudiant à temps partiel ;
- Avoir été un résident régulier du Nunavut pendant une période continue d'un an immédiatement avant la date d'acceptation de l'inscription ; et
- Ne pas être bénéficiaire d'une subvention de base au moment de la demande.

Les Inuits non-nunavutois peuvent être admissibles à une subvention pour études à temps partiel, sous réserve des conditions suivantes :

- Les étudiants sont admissibles à une subvention pour études à temps partiel pendant un maximum de quatre années scolaires, moins le nombre d'années scolaires pendant lesquelles ils ont reçu une subvention de base.
- Les années d'éligibilité des étudiants à une subvention de base sont diminuées du nombre d'années scolaires au cours desquelles un étudiant reçoit une subvention pour études à temps partiel.
- Veuillez prendre note que cet impact sur les restrictions d'admissibilité ne s'applique pas aux Inuits du Nunavut.

La subvention pour études à temps partiel est destinée à couvrir les droits de scolarité, les livres et les autres frais jusqu'à un maximum de 4 943 \$ par année scolaire. Cette subvention ne couvre pas les frais de subsistance ni les déplacements.

Pour présenter une demande de subvention pour études à temps partiel, visitez le site [www.gov.nu.ca/fr/education/information/aide-financiere-aux-etudiants-du-nunavut-afen](http://www.gov.nu.ca/fr/education/information/aide-financiere-aux-etudiants-du-nunavut-afen).

###

**Relations avec les médias :**

Sandi Chan  
Gestionnaire intérimaire des communications  
Ministère de l'Éducation  
867 975-5615  
[info.edu@gov.nu.ca](mailto:info.edu@gov.nu.ca)

ᐱᓪᓴᓄᓐ ᐱᓄᓐ ᐱᓄᓐ ᐱᓄᓐ ᐱᓄᓐ ᐱᓄᓐ ᐱᓄᓐ ᐱᓄᓐ ᐱᓄᓐ ᐱᓄᓐ ᐱᓄᓐ [www.gov.nu.ca](http://www.gov.nu.ca)  
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on [www.gov.nu.ca](http://www.gov.nu.ca).  
Tuhagtaghatittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani [www.gov.nu.ca](http://www.gov.nu.ca).  
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au [www.gov.nu.ca](http://www.gov.nu.ca).

Communications